

Le journal de La Courneuve

regards

Numérique

Un forum pour aider les habitant-e-s à effectuer leurs démarches en ligne.

P.5



N° 509 du jeudi 24 janvier au mercredi 6 février 2019

Ça bouge aux Quatre-Routes



LOGEMENT

Bienvenue à tout âge dans la Maison de Marianne.

P.4

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Mobilhub : un garage qui rend service à tou-te-s.

P.6

CULTURE

Les écoliers rencontrent l'écrivain Didier Daeninckx.

P.11

MISE À L'HONNEUR

Sport et études : des jeunes qui en veulent.

P.16

www.ville-la-courneuve.fr



ARRÊT SUR IMAGES



Vœux des pompiers

La semaine dernière s'est déroulée la cérémonie de récompense des pompiers méritants. Ces derniers ont reçu un dossier chacun contenant des lettres de félicitations de hauts gradés. Le Maire était présent et n'a pas manqué de les féliciter.



Vernissage de nouvel an

Vendredi 11 janvier, pour fêter le jour de l'an classique et berbère, la galerie Le Sens de l'Art, située au 50, avenue Gabriel-Péri, accueillait l'exposition de l'artiste peintre Massine Idjakiren.

Midi musical

Un bon repas c'est bien, en musique c'est mieux ! Au menu : une performance d'exception réalisée par des étudiants du Pôle sup'93. Pendant une heure, ils ont ravi leur audience par un concert de musique de chambre.



Photos Léa Desjours



Vœux du commissariat

Mardi 15 janvier, ont eu lieu les vœux du commissariat. Après une minute de silence en hommage aux deux pompiers décédés lors de l'explosion de la rue de Trévise, samedi 12 janvier, un bilan de l'année a été dressé : malgré une augmentation du nombre de vendeurs à la sauvette, le taux de criminalité a baissé à La Courneuve. Un constat assez positif qui encourage les équipes à continuer sur cette lancée pour 2019. Au près du commissaire de La Courneuve et du maire, étaient présent-e-s Nicole Isnard, sous-préfète de la Seine-Saint-Denis, et les adjoint-e-s au maire Rachid Maiza, Danièle Dholandre, Bacar Soilihi et Mehdi Hafsi.



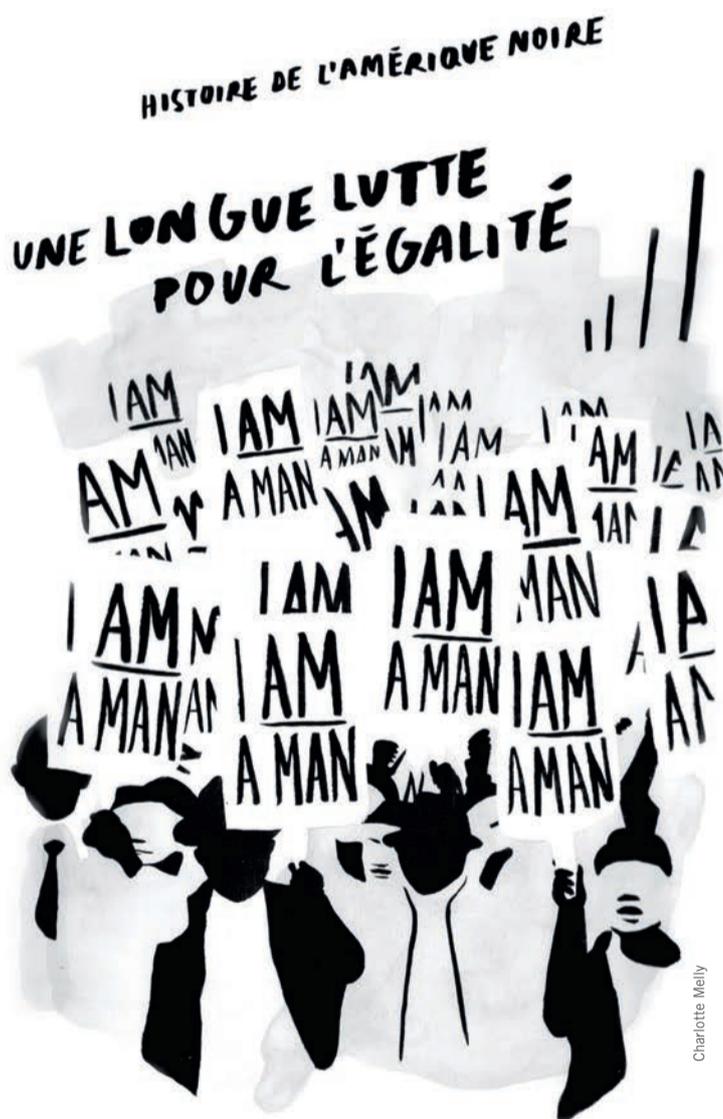
Refusons le « laisser-faire »

« Face au problème complexe des trafics de revente à la sauvette, certain-e-s font le choix de la résignation, voire du "laisser-faire". Ce défaitisme ne correspond pas à mon tempérament. Je m'y suis engagé, je ne cesserai d'agir pour apaiser notre ville. Les réseaux mafieux, qui tentent d'imposer leurs lois dans l'espace public, en particulier au rond-point des Quatre-Routes et à la gare RER, doivent cesser. Ils sont oppressants pour les habitant-e-s et nuisent à l'image de nos quartiers. C'est particulièrement vrai pour le quartier des Quatre-Routes où nous avons pourtant tant investi, comme vous pourrez le lire dans ce numéro de *Regards*. D'ici quelques jours, un nouveau marché ouvrira au sein d'une halle splendide, et les projets d'aménagement se multiplient...

« Les réseaux mafieux qui tentent d'imposer leurs lois dans l'espace public doivent cesser. »

Je refuse de laisser quelques trafiquants véreux saboter ces investissements. Ainsi, avec les forces de police et de justice, la municipalité redouble d'efforts pour tranquilliser les lieux. La présence policière a été renforcée, permettant la saisie ces derniers mois de plus de 1 500 paquets de cigarettes et 172 interpellations. Nous travaillons aussi avec le Procureur adjoint pour s'attaquer aux têtes de réseaux, ainsi qu'avec le Préfet pour obtenir plus de moyens. En parallèle, avec les élu-e-s de la Ville et des riverain-e-s, nous avons lancé une mobilisation depuis décembre. Deux à trois fois par semaine, nous occupons les lieux pour informer les passant-e-s des démarches entreprises et reprendre nos droits sur cette place. Il ne s'agit pas de stigmatiser ces vendeurs à la sauvette, eux-mêmes exploités par des réseaux mafieux auxquels ils ont cédé, et qui profitent de la crise sociale pour s'enrichir honteusement. L'économie de la débrouille est pour beaucoup de ces laissés-pour-compte un moyen de survie. Mais cette logique nous enferme encore plus dans une société d'inégalités, où la loi du plus fort, portée par des trafiquants sans scrupules, devrait être la norme. Vous avez été nombreux-ses à m'interpeller à ce sujet, toutes et tous, je vous invite à rejoindre notre mobilisation, voire à l'étendre à d'autres endroits, pour faire triompher les valeurs de solidarité dans notre ville. »

Gilles Poux, maire



Une exposition sur la ségrégation

Du 9 au 31 janvier, la Maison de la citoyenneté accueille une exposition sur la thématique de la ségrégation. On y découvre une série d'illustrations tirées du spectacle *Noire*, réalisé par Lucie Nicolas et Charlotte Melly. Les spectateurs entrent dans la peau de Claudette Colvin, une lycéenne noire dans l'Amérique ségrégationniste de l'Alabama, en 1955.



Logement

Une maison pour toutes les générations

Des personnes âgées, des personnes handicapées, et des jeunes familles qui partagent un lieu et des temps de vie dans des appartements adaptés : c'est le principe de la Maison de Marianne, qui ouvrira en septembre.



Visite des chantiers de la Maison de Marianne, avec le Conseil des sages, le 15 janvier.

Ca fait du bien de voir des projets où l'humain est au centre, c'est réconfortant, surtout dans le climat social dans lequel on vit aujourd'hui ! » Michel Rochard, membre du Conseil des sages et instigateur du projet, fait part de sa grande émotion lors de la visite du chantier de cette Maison de Marianne, dont l'ouverture est prévue en septembre 2019. « Cela fait plusieurs années que nous portons ce projet, avec d'autres anciens du Conseil. Voir l'idée se concrétiser enfin, c'est une grande joie. »

Créer du lien social

Cette première maison intergénérationnelle à La Courneuve est pensée pour créer du lien social sur le lieu d'habitation même. « C'est un vrai projet solidaire. Ces logements sociaux sont complètement adaptés aux personnes handicapées physiques ainsi qu'aux personnes âgées. Tout a été pensé en fonction : salle de bain, cuisine, etc. Ces appartements sont également pratiques pour une personne valide », souligne Noëlle Mazon, directrice générale des Maisons de Marianne, lors de la visite de la résidence en construction.

Ces logements bénéficieront, sur simple demande, d'une téléassistance, qui permettra de détecter les situations à risques et d'intervenir 24h/24. Un gardien sera également présent, pour s'assurer que tout va bien pour les résidents, avec des visites de courtoisie par

exemple. Des espaces de convivialité seront ouverts aux locataires pour des moments de détente, boire un thé ou pratiquer des activités. Chaque semaine, des animations seront organisées (jeux, loisirs créatifs, gym douce, théâtre, etc.), le tout chapeauté par le ou la coordonnateur-ice de la maison qui anime et s'assure du bien-être de chacun-e.

Pour Josette, 85 ans, qui s'est déjà inscrite sur la liste afin d'accéder à ce logement tant convoité, c'est l'idéal ! « On viendra toutes prendre le thé chez toi désormais ! », rigole son amie. On croise les doigts ! ● **Natacha Lin**

Où demander un logement dans la Maison de Marianne ?

La résidence est située au 93, rue de la Convention, dans le quartier du centre, à portée immédiate du tramway. Elle est composée de 80 appartements, du T1 au T3. Toute personne éligible au logement social peut postuler, quels que soient l'âge et la situation familiale. Les demandes de logement dans la Maison de Marianne doivent être adressées au bailleur social :

Plaine Commune Habitat
5 bis, rue Danielle-Casanova
93207 Saint-Denis Cedex, tél : 01 48 13 61 00.

Jeunes

Des ados intronisés citoyens

Le Conseil communal des adolescents, toute nouvelle instance de démocratie participative, a tenu sa première séance officielle en décembre.

Je suis très heureux de vous accueillir officiellement au sein de la vie municipale... » Sans tambours ni trompettes, Gilles Poux, le maire, a signifié en toute simplicité l'importance

symbolique du Conseil communal des adolescents lors de la séance d'installation, le 12 décembre dernier, à la Maison de la citoyenneté. Le nombre d'élus(e)s présent(e)s(*) et l'enthousiasme déployé

pour leur exposer les enjeux d'une mairie et les satisfactions, comme les difficultés du débat démocratique, prouvaient tout le respect qu'ils et elles portent à ces jeunes représentant(e)s.

« Dans une ville où un tiers de la population est âgé de moins de 20 ans, on a besoin de vous, on a besoin que les adolescent(e)s puissent faire entendre leur voix », leur assurait le maire. De fait, les élu(e)s ont pris le temps d'écouter Nicolas et Sabrina (du collège Raymond-Poincaré), Joséphine (de Jean-Baptiste-Clément), Ayat, Jenny-Love, Alison et Sohayb (de Georges-Politzer) expliquer, avec une belle vivacité, pourquoi ils et elles ont choisi de s'engager pour deux ans dans cette aventure. « Je peux donner des idées pour améliorer la ville », dit Sabrina ; Nicolas pense qu'on peut « améliorer la solidarité entre nous » ; « Les ados pensent que les adultes se fichent de leur opinion », se lance Ayat. Quand les ados évoquent collectivement les thèmes et principes qui pourraient animer ce conseil (la solidarité, le partage,

l'entraide, la sollicitation de la réflexion, l'égalité femmes-hommes), les élu(e)s découvrent que leurs préoccupations « rejoignent beaucoup celles du conseil municipal des adultes. N'ayez pas peur de donner votre avis, d'exprimer des désaccords : plus vous serez dynamiques, plus on pourra travailler ensemble et trouver un chemin pour faire émerger l'intérêt général », les encourage le maire.

Premier dossier du conseil : le thème du harcèlement. « Il faut qu'on trouve des moyens pour que les garçons apprennent à nous respecter », résume Ayat. Avec l'aide d'Olivier Epron, chargé par la municipalité de les épauler, les ados vont rencontrer des expert(e)s qui travaillent et réfléchissent sur cette question. Avec l'idée, peut-être, de faire un film. Un sacré travail en perspective. ●

* André Joachim, adjoint au maire, délégué à la Promotion des droits de la jeunesse, Corinne Cadays-Delhome, adjointe au maire, déléguée à la Démocratie participative, et Danielle Rudent-Gibertini, conseillère, déléguée à la Promotion de la vie associative.



Le Conseil communal des adolescents compte sept membres.

Des guides dans le monde numérique

La municipalité a organisé le premier Forum d'accès aux droits numériques. Dans un contexte de dématérialisation massive des services publics, il est essentiel d'accompagner les citoyens pour qui le numérique est un facteur d'exclusion.



Lors du premier Forum d'accès aux droits numériques, les habitant-e-s ont appris à effectuer les démarches officielles en ligne.

permet de consulter les notes de leurs enfants et de communiquer avec les professeurs. Nous avons dû expliquer nous-mêmes à notre famille comment cela fonctionne car c'est loin d'être une évidence pour tous », déclare Racha. Installées sur le stand juste à côté, on retrouve Brigitte Keirle et Aurèle Mendoza, de la CAF. Les deux intervenantes ont à cœur d'accompagner les particuliers dans leurs démarches en ligne : « Avec chaque usager, nous analysons toutes les formes de prestations accessibles par le biais du site caf.fr. Nous ne nous adressons pas forcément qu'aux populations éloignées du numérique ! Certaines personnes ont simplement besoin d'être rassurées car elles n'ont pas confiance. Nous leur montrons qu'il s'agit d'un outil comme un autre, au même titre que le papier en était un. Comme toute nouveauté, il faut s'adapter et nous sommes là pour rendre la transition la plus facile possible », explique Brigitte Keirle. ●

Célia Houdremont

(1) Le rapport est en ligne sur www.defenseurdesdroits.fr/fr

Depuis plusieurs années, de nombreuses administrations ont mis en place la numérisation de leurs démarches. Les administrés doivent de plus en plus formuler leurs demandes en ligne et transmettre leurs données par courrier électronique et par Internet.

Ces nouvelles procédures sont souvent un gain de temps pour les usagers qui n'ont plus à se déplacer. Sans compter qu'elles sont également favorables d'un point de vue écologique. Cependant, parce qu'elles s'accompagnent d'une réduction drastique des possibilités de contact avec un agent public, elles peuvent constituer un frein à l'accès à leurs droits pour certaines catégories de la population, moins formées au numérique. Au point que Jacques Toubon, le Défenseur des droits, vient de publier un rapport qui alerte sur les inégalités d'accès aux services publics engendrées par la dématérialisation des démarches⁽¹⁾.

À partir de ce constat, Danièle Dholandre, adjointe au maire de La Courneuve, déléguée au développement

des solidarités et lutte contre l'exclusion, a lancé avec la CAF ce Forum d'accès aux droits numériques : « Le gouvernement annonce vouloir passer au tout-numérique à l'horizon 2022. Dès cette année, la déclaration de revenus se fera uniquement en ligne ! C'est pourquoi, dans une démarche d'inclusion numérique, nous avons organisé cette rencontre entre la population et des partenaires qui œuvrent à réduire la fracture numérique. Ici, les gens obtiennent des réponses concrètes et de l'aide pour les démarches dématérialisées. »

Consulter les notes de ses enfants ou son compte CAF

Parmi les institutions présentes au Forum, l'association Emmaüs Connect ou encore le lycée Jacques-Brel. Pour Racha, Trisha, Lucie, Meryem et Edshe Love, lycéennes, cette sensibilisation est indispensable : « Nous présentons le logiciel Pronote pour éclairer les parents dans l'utilisation de l'application. C'est très important, car c'est ce qui leur

LES LIEUX OÙ TROUVER DE L'AIDE

• **La maison pour tous Cesária-Évora propose des cours d'initiation informatique et des permanences d'écrivain public, qui vous assiste dans vos démarches en ligne. Elle dispose également de dix ordinateurs en libre accès.**

55, avenue Henri-Barbusse, tél. : 01 71 89 66 10.
Du lundi au vendredi : 9h-18h30, le samedi : 13h30-18h30.

• **La maison Marcel-Paul propose aux retraités des cours d'informatique et une permanence d'accès aux droits numériques le lundi après-midi. Huit ordinateurs sont disponibles.**

77, avenue de la République, tél. : 01 43 11 80 62.
Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h, sauf le mardi après-midi.

• **La Maison de l'emploi propose des ordinateurs en accès libre, des aides à la rédaction de CV et lettres de motivation, des ateliers de mise en ligne de CV (le vendredi matin) et des séances régulières d'information sur les outils numériques de Pôle emploi.**

17, place du Pommier-de-bois, tél. : 01 71 86 34 00.
Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30, le vendredi : 9h30-12h30.

• **Le Point information jeunesse offre aux 14-30 ans trois ordinateurs en libre accès, avec une imprimante-scanner, des initiations à Internet et à la bureautique.**

61, rue du Général-Schramm, tél. : 01 49 92 60 75.
Les lundis, jeudis et vendredis : 10h-12h et 14h-18h

sauf le mardi, le mercredi : 10h-12h et 14h-19h, le samedi : 11h-14h.

• **L'Espace jeunesse Edgar-Quinet propose aux 15-25 ans des ordinateurs et une imprimante en libre accès.**

9, rue Edgar-Quinet, tél. : 01 48 38 68 24.
Lundi : 13h30-19h, mardi : 16h30-19h30, mercredi : 13h30-19h30, jeudi : 16h30-19h30, vendredi : 16h30-19h30, samedi : 13h30-18h30.

• **L'Espace jeunesse La Tour propose aux 15-25 ans des ordinateurs en libre accès.**

Centre commercial la Tour. Tél. : 01 49 34 17 12.
Lundi : 13h30-19h, mardi : 16h30-19h30, mercredi : 13h30-19h30, jeudi : 16h30-19h30, vendredi : 16h30-19h30, samedi : 13h30-18h30.

• **La médiathèque Aimé-Césaire organise des ateliers d'initiation et de perfectionnement au numérique, des cafés numériques et d'initiation aux tablettes (le mardi après-midi) et des permanences d'écrivain public.**

1, mail de l'Égalité, tél. : 01 71 86 37 37.
Les mardis et jeudis : 14h-20h, mercredis, vendredis et samedis : 10h-18h.

• **L'association Emmaüs Connect organise des ateliers d'initiation à l'ordinateur en six séances et des permanences pour accompagner les usagers sur un point précis.**

47, rue Jean-Jaurès, 93200 Saint-Denis, tél. : 01 80 05 98 80. Du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Économie solidaire

Un garage extraordinaire

Un garage pas comme les autres, Mobilhub, créé par deux trentenaires, Seyfeddine Cherraben et Olivier K. Esclauze, répare vos véhicules à moindre coût mais pas que...



Mobilhub a été créé essentiellement par des Courneuvien. L'objectif du garage solidaire est notamment de permettre la mobilité des personnes du territoire.

Léa Desjours

Vendredi 11 janvier, 14h30, au 15-17, rue Chabrol. Olivier K. Esclauze ouvre la porte de cette ancienne friche industrielle, étendue sur plus de 1 000 mètres carrés. « Nous avons dû tout adapter à l'activité mécanique, souligne le co-fondateur du garage Mobilhub. Le lieu était complètement laissé à l'abandon en vue d'une démolition. Même l'électricité a dû être acheminée. » Avant de découvrir la halle de réparation, Olivier rappelle d'où est née l'idée de créer Mobilhub, ce garage solidaire, bon pour les voitures et les personnes qui les conduisent ! « Au départ, nous l'avons pensé pour les habitants. Souvent, ils sont pris dans un cercle vicieux. Ils n'ont pas les moyens de réparer leur véhicule et, à cause de ça, ils ne peuvent pas avoir accès à l'emploi. Nous avons voulu répondre à un besoin de société : la mobilité ! »

Cette structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), dont le projet a été accompagné par la mairie, donne

l'opportunité de faire réparer vélos, motos, voitures à petits prix et par des employés en réinsertion. À Mobilhub, Kamel est mécanicien, Raymond est carrossier et Halim découvre le métier. Tous les trois viennent du territoire. Les fondateurs y tiennent ! « Nous voulons valoriser les compétences des

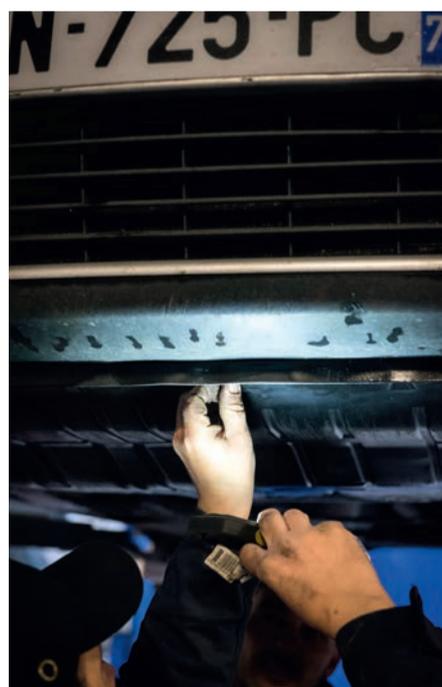
gens d'ici. Ils ont des idées et, parfois même, des mains en or. »

50 personnes environ ont déjà bénéficié des services du garage solidaire.

Dans le vaste atelier de réparation, une voiture est perchée sur le pont élévateur. Kamel a les mains dans le cambouis. Tout se passe bien. Avant, il faisait de la mécanique sauvage, c'est-à-dire dans la rue, sans le matériel adéquat, ni la sécurité nécessaire. « Grâce à ce projet, je suis sorti de la mécanique de rue. Aujourd'hui, je travaille avec un cadre légal, officiel. Je suis soulagé. J'exerce une activité que j'adore dans de bonnes conditions,

avec des patrons très sympathiques. Je paie même des impôts. En gros, je regoûte à la vie normale, et ça fait du bien ! » Kamel, Raymond et Halim sont suivis par Mouna Habib, qui est leur chargée d'insertion et les accompagne dans leur projet professionnel. Depuis

l'ouverture du garage solidaire, une cinquantaine de personnes ont bénéficié des services à petits prix proposés par la société. Vidange, changement d'embrayage, de plaquettes de freins, des patins d'essuie-glace, carrosserie, nettoyage... les mécanos de Mobilhub peuvent presque tout faire, sauf l'électronique ! ● Isabelle Meurisse



L. D.

Mobilhub
15-17, rue Chabrol.
Ouvert du lundi au
vendredi, de 9h à 17h.
Le samedi sur
rendez-vous. Contacts :
tél.: 07 81 80 16 21,
contact@mobilhub.fr

Site : <http://mobilhub.fr>

Pour profiter de petits prix, l'abonnement annuel est de 10€.

Pour une heure de réparation : 30€ en tarif solidaire et 45€ en tarif adhérent.

Une ère nouvelle pour les Quatre-Routes



De nouvelles perspectives pour le quartier des Quatre-Routes.

photos : Diola Production

Après l'inauguration de la place Claire-Lacombe cet été, l'ouverture du nouveau marché, le 5 février, marque une nouvelle étape dans la transformation du quartier des Quatre-Routes. La mise en service de cette grande halle de 3 000 m² et des espaces environnants récompense la patience des usagers

et des commerçants face à des années de travaux, de démolitions, de constructions, d'aménagements. Ces transformations permettent une organisation plus concentrée, plus efficace et plus attrayante du marché des Quatre-Routes, déjà l'un des plus importants d'Île-de-France.

L'ouverture de cet équipement-phare est l'occasion pour la municipalité d'affirmer

sa volonté de structurer l'usage de l'espace public dans tout le quartier, et de faire respecter les règles nécessaires à la vie collective. De nouvelles règles vont s'appliquer au 1^{er} février, avec l'extension du stationnement payant (résidentiel et de courte durée).

Les moyens pour faire appliquer cette réglementation et sanctionner les contrevenants sont renforcés. Les équipes du

service Prévention et Sécurité vont être aussi particulièrement vigilantes pour que les commerçants qui n'ont pas l'autorisation de débiter sur l'espace public respectent les règles. Et elles vont continuer à épauler les élu-e-s et les habitant-e-s qui se mobilisent face aux vendeurs à la sauvette, pour que les places et les rues des Quatre-Routes retrouvent la sérénité. ●

Le marché retrouve un

La halle, place Claire-Lacombe, ouvre ses portes le mardi 5 février. Un équipement flambant neuf au cœur du quartier pour un marché plus concentré, fonctionnel et accueillant, avec une buvette ouverte à toutes et tous.

Un grand espace clair, des stands spacieux savamment disposés pour une circulation fluide des clients, une architecture des plus modernes : le nouveau marché des Quatre-Routes en jette ! Avec ses 3000 m², « c'est l'un des plus beaux espaces d'Île-de-France », apprécie Christophe Pecorari, le « placier » qui est responsable de la partie alimentaire pour la société Lombard et Guérin, laquelle gère le marché en délégation de service public depuis de nombreuses années. Le 5 février, le quartier va revoir le marché sur son espace historique, où l'ancienne halle, construite aux débuts des années 30, était trop vétuste. Si le décor change radicalement, les usagers vont retrouver leurs commerçant-e-s favoris, qui assurent le succès du marché – l'un des plus fréquentés de toute la région – grâce à la qualité et la variété de leurs victuailles.

Le troisième marché d'Île-de-France

Quatre poissonniers, quatre bouchers, plusieurs stands de primeurs évidemment, des maraîchers, plusieurs fromagers, dont un nouveau venu qui propose du fromage à la coupe, mais aussi un stand d'arômes du Maroc, un autre de produits asiatiques... Les 46 stands alimentaires de la halle offrent « toutes les gammes de qualité et de prix, dont du vrai haut de gamme », détaille Christophe Pecorari. À une époque où de nombreux marchés s'essouffent, c'est une réussite : les gens viennent ici, parfois de loin, parce qu'ils sont satisfaits des produits qu'ils y trouvent. Le marché, c'est une véritable culture à La Courneuve, avec un mélange des populations, dont certaines pour lesquelles ce rituel fait quasiment partie de leurs racines. »

Pour enrichir encore le plaisir, une buvette accueille désormais le public directement dans la halle, aux horaires d'ouverture du marché. Un lieu convivial pour déguster des casse-croûtes, des en-cas, discuter autour d'un verre au milieu d'une ambiance tonique.

Quelque 140 commerçants non-alimentaires sont installés sur la place Claire-Lacombe et l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, proposant une palette infinie d'articles (des vêtements, des chaussures, du textile, des objets ménagers, etc.). « L'emprise du marché extérieur est resserrée, mieux structurée, mieux organisée, explique Sébastien Barnole, également placier. Tous les commerçants sont désormais des abonnés, qui sont concernés par le bon fonctionnement du marché. Ils sont conscients que la vigilance que nous manifestons pour le respect des emplacements attribués, pour la bonne tenue des stands, pour le stationnement des véhicules, pour les horaires de "déballe" et de "remballe" est dans l'intérêt de tous. »

Un marché en pleine ville, au plus près des moyens de transports, c'est extrêmement pratique mais ça perturbe fatalement les activités alentour sur l'espace public : le stationnement des résidents (lire encadré ci-contre) ou la nécessité d'évacuer les déchets. « Nous avons renforcé les moyens pour le nettoyage, explique Philippe Bidau, le référent de la collecte des déchets à La Courneuve pour Plaine Commune. Nous avons engagé 250 000 euros supplémentaires auprès de la société spécialisée qui assure cette prestation. Le principe est de collecter les déchets au fur et à mesure, dès que le marché s'installe. Un camion est sur place à 5 heures du matin, pour les évacuer plus rapidement. Le marché est désormais au milieu d'un lieu de vie et d'habitation : nous sommes vigilants pour limiter au maximum les nuisances, faire



Les commerçants ont porté un soin particulier à l'aménagement de leurs stands.

11 millions d'euros : c'est l'investissement public pour la nouvelle halle et la Boutique de quartier.

respecter les horaires de démontage des stands afin de restituer aux habitants la place Claire-Lacombe et l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, dégagées et propres après le passage de la balayeuse, vers 17h-17h30. » Pour que les équipes de

TROIS JOURS PAR SEMAINE

Le marché des Quatre-Routes se tient tous les mardis, vendredis et dimanches, de 8h à 13h. L'entrée du marché alimentaire (et de la buvette) s'effectue par la place Claire-Lacombe.

De nombreux transports en commun desservent le marché : la ligne 7 du métro, le tramway T1, les bus 152, 173, 607ab, 609, 610 et 686 (station et arrêts La Courneuve-8-Mai-1945).

ne halle



Gilles Poux,
maire de
La Courneuve

« Un projet urbain pour une meilleure harmonie »

REGARDS : Quel est l'enjeu de cette transformation des Quatre-Routes ?

GILLES POUX : C'est un quartier-phare de la ville, que ce projet urbain ambitieux conforte et redynamise. Longtemps, quand les efforts de la municipalité étaient mobilisés sur le nécessaire réaménagement des 4 000, les habitants des Quatre-Routes ont pu se sentir un peu abandonnés. En mai 2010, un conseil municipal extraordinaire s'est penché sur les problèmes de ce quartier et les demandes des habitants pour définir le projet en cours. Aujourd'hui, l'évolution est importante : le nouveau marché, mieux structuré, va rester un poumon des Quatre-Routes. La place Claire-Lacombe, inaugurée cet été, crée un lieu de vie neuf et un espace de respiration, là où il y avait une sorte de no man's land plutôt inquiétant. Notre objectif est que chacun-e puisse se réapproprier l'ensemble de l'espace public, que ce quartier historique soit accueillant pour tout le monde. C'est un projet global pour répondre à des besoins quotidiens des habitant-e-s en matière de logements dignes, d'éducation et de vie collective, de détente, de commerce, de respiration.

R : Les habitants et les usagers du quartier concourent à cette nouvelle dynamique ?

G. P. : L'aménagement urbain ne résout pas tout en soi : il installe un cadre favorable pour que tout le monde se saisisse du principe d'un vivre-ensemble harmonieux. Cet espace où passent près de 40 000 personnes chaque jour ne peut fonctionner sans le respect de règles collectives élémentaires. Les automobilistes ne peuvent pas avoir tous les droits au détriment des autres usagers : ce n'est pas juste. La mise en place du stationnement payant, qui va fluidifier la possibilité de se garer pour les riverains, va aussi financer les moyens déployés pour le contrôle de cette réglementation : le renforcement des ASVP, la vidéoverbalisation... Il n'y a pas de raison que les comportements individualistes de certain-e-s soit payés par tout le monde et grèvent les moyens destinés aux services publics d'intérêt général (les écoles, la jeunesse, le logement, etc.). C'est un principe que nous voulons aussi appliquer aux commerçants qui occupent l'espace public de manière illicite en débarrant sur le trottoir sans autorisation, aux vendeurs à la sauvette qui créent un climat de tension... Il s'agit de sanctionner les usages problématiques pour que chacun-e apprenne à se responsabiliser : ce n'est pas très compliqué de se garer correctement. Tout le monde y gagnera en qualité de vie.

R : Quelles sont les prochaines étapes de ce projet de quartier ?

G. P. : L'aménagement du square Saint-Yves, en concertation avec les habitant-e-s, commence. Un programme de logements neufs se réalise au Pont de Pierre (à l'angle de l'allée de Bellevue et de la rue Bobigny), 35 logements sociaux sont en cours à Berthelot-Wilson. La reconstruction de la Maison pour tous Youri-Gagarine, véritable lieu de vie de quartier, va commencer, et avec elle le projet d'aménagement d'un grand parc public d'un demi hectare est lancé, ainsi que la construction de logements pour achever la reconstruction du front urbain sur cet îlot des Pointes. Et l'année prochaine, le chantier d'un nouveau collège, rue Anatole-France, va démarrer où 400 élèves pourront profiter de formes pédagogiques innovantes articulées autour de la citoyenneté et de la culture. ●

nettoyage puissent travailler efficacement et tenir le délai, il ne faut pas d'obstacles : gare aux véhicules en stationnement sauvage, qui seront embarqués en fourrière. Il est de toute façon totalement déconseillé de venir au marché des Quatre-Routes en voiture, situé dans un quartier urbain dense et très bien desservi par les transports en commun.

Enfin, les équipes de propreté viennent en plus tous les samedis pour assurer un entretien complémentaire de la halle : « C'est un espace architectural, neuf, avec des matériaux de qualité (un sol en résine, par exemple), une cohérence esthétique : nous y portons une attention particulière, pour que le public s'y sente bien ! » ●

LE NETTOYAGE PAR LE TRI

Les déchets du marché sont évacués selon un système de collecte différenciée, avec trois circuits : le tout-venant, qui est incinéré dans un centre adéquat ; les cartons, qui sont recyclés dans des centres puis réutilisés dans l'industrie papetière ; et une nouvelle collecte spécifique des biodéchets, qui sont traités pour devenir des ressources valorisables : du compost, du digestat (un fertilisant) ou du biogaz. « Les sacs en plastique sont interdits sur le marché, précise Philippe Bidau, responsable des déchets à Plaine Commune. Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas : on incite les commerçants, qui sont plutôt coopératifs, à limiter leurs rebus. »

Circulation

Le stationnement réglementé est étendu

À partir du 1^{er} février, l'ouverture de la nouvelle halle entraîne une extension du stationnement réglementé et payant dans tout le quartier des Quatre-Routes. Deux solutions sont désormais autorisées : le stationnement de moyenne et longue durées (zones vertes sur la carte) et le stationnement de courte durée (zones orange). « Nous constatons qu'un certain nombre de véhicules sont stationnés de manière "dormante" dans ce quartier, explique Gerlove Yokota, responsable de la police municipale, des ASVP et du centre de supervision urbaine. Ce sont les habitants, qui ne peuvent plus garer près de chez eux le véhicule qu'ils utilisent régulièrement, qui en pâtissent. Le stationnement payant va permettre une rotation des voitures. Limiter la durée, c'est garantir un stationnement à un plus grand nombre d'utilisateurs, et l'accès aux commerces et aux services publics. »

Les jours de marché, les mardis, vendredis et dimanches (zones hachurées sur le plan), certaines rues sont réservées aux véhicules des commerçants. Le stationnement y est interdit ces jours-là, de 4 heures du matin jusqu'à 15 heures (jusqu'à 17 heures avenue Paul-Vaillant-Couturier).

L'équipe des ASVP renforce sa présence sur le terrain pour verbaliser les véhicules sans ticket de stationnement, mais aussi pour constater les infractions de stationnement interdit et gênant. « Il n'y a pas de tolérance concernant les infractions au stationnement, nous déployons aussi la vidéoverbalisation », précise le chef de la police municipale. C'est à ce prix que le quartier des Quatre-Routes pourra retrouver un espace public partagé et respecté. ●



stratadécat - Janvier 2019

À L'AMENDE

En cas de non-paiement d'un ticket, vous devrez payer un « forfait de post-stationnement » (FPS) de 30 € (en cas de paiement insuffisant, ce forfait de post-stationnement sera déduit de ce que vous avez payé à l'horodateur).

Pour le stationnement gênant (double-file, arrêt des transports publics...), **l'amende est de 35 €.**

Pour le stationnement très gênant (trottoir, places handicapées, pistes cyclables...) **et dangereux** (à proximité d'intersections, de virages...), **l'amende est de 135 €** (et coûte 3 points du permis de conduire). **En cas de non-paiement dans le délai imparti** (de 45 à 60 jours selon le moyen de paiement), **les montants de ces amendes sont majorés.**

DES ABONNEMENTS POUR LES RIVERAINS

Les riverains et professionnels bénéficient de tarifs préférentiels dans les zones vertes. Pour y avoir droit, il faut obtenir une carte de stationnement (une seule par foyer). Il faut ensuite apposer sur le pare-brise ce macaron et le ticket récupéré à l'horodateur attestant le paiement du forfait (1 €/jour, 5 €/semaine, 20 €/mois). Les visiteurs peuvent aussi se stationner en zones vertes, pour un temps compris entre 1 heure (1,50 €) et 11 heures (30 €). En zones orange, le stationnement est limité à 2 heures.

Il faut se rendre au pôle administratif Mécano (sans rendez-vous) avec les pièces suivantes :

- **pour les résidents :**
 - pièce d'identité
 - carte grise éditée impérativement avec l'adresse du résident à La Courneuve
 - quittance (loyer, électricité, gaz)
 - justificatif de domicile
 - moyen de paiement (pour l'abonnement annuel)
- **pour les professionnels :**
 - pièce d'identité
 - carte grise du véhicule
 - justificatif de l'activité du demandeur (extrait Kbis ou répertoire des métiers de moins de 3 mois ou carte professionnelle)
 - moyen de paiement (pour l'abonnement annuel)

Pôle administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité. Tél. : 01 49 92 60 00.

Boutique des Quatre-Routes

Des services pour tous les publics



Léa Desjours

On n'est pas mal là, avec cette vitrine à ras le marché, sur la place Claire-Lacombe, en prise directe avec la vie du quartier ! » Abdel Saadouni, coordinateur municipal du quartier des Quatre-Routes, est heureux des nouveaux locaux de la Boutique de quartier. « C'est un lieu d'initiatives citoyennes, une référence en termes de quotidienneté. Avec le square Saint-Yves et l'Îlot-du-marché, le nouveau local de la Boutique est un premier pas vers la reconquête de l'espace public », s'enthousiasme-t-il, en évoquant la mobilisation des élu-e-s et des habitant-e-s qui se poursuit face aux vendeurs à la sauvette de la place du 8-Mai-1945, qui créent un climat d'insécurité. Abdel fourmille de

projets d'animation et de rencontres pour donner une impulsion neuve au quartier. Plusieurs permanences, assurées par des organismes et des associations, sont d'ores et déjà en place.

- Écrivains publics : mardi, de 14h à 17h, et traduction en langue sinophone : lundi, de 11h à 13h.
- Confédération nationale du logement (CNL) : lundi, de 14h à 16h30, pour aider les locataires à défendre leurs droits.
- Droit au logement opposable (Dalo) : vendredi, de 14h à 16h30, pour faire valoir les droits des personnes sans logement ou mal logées.
- Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) : mercredi, de 15h à 18h, des aides pour rénover les logements.

Boutique de quartier, 14 bis, avenue Lénine.

Comment les livres gagnent la lutte des classes

Une rencontre avec l'écrivain Didier Daeninckx, auteur de *Papa, pourquoi t'as voté Hitler?*, lauréat 2018 du prix Tatoulu, a passionné les écoliers de Joséphine-Baker.



La rencontre avec Didier Daeninckx a suscité l'enthousiasme des élèves de Joséphine-Baker.

LE PRIX TATOULU, UNE ÉCOLE DE LA PENSÉE

Tatoulu organise depuis 1994 un prix littéraire national décerné par des groupes de jeunes. Ces groupes sont animés par les médiateurs de Tatoulu, une association réunissant enseignants, bibliothécaires, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, lecteurs... qui désirent promouvoir une conception démocratique de la culture. Ce prix est un prétexte au développement de la pratique de débats « visant l'émergence de lecteurs critiques capables de résister au confort de la pensée unique ». En 2018, *Papa, pourquoi t'as voté Hitler?*, de Didier Daeninckx, a remporté le prix des 8-10 ans. Ce livre, qui évoque l'installation au pouvoir du parti nazi et questionne la portée de l'acte de vote et les valeurs de la société, était aussi l'élu des écoliers de Joséphine-Baker.

Site Internet : <http://tatoulu.org>



Si on ne l'avait pas vu, on aurait eu du mal à le croire : une cinquantaine d'enfants d'élémentaire, des mains levées en permanence, soixante questions posées par autant d'élèves et aucune qui ne se répète, pas le moindre brouhaha... Il est donc possible de captiver une assemblée d'enfants grâce à autre chose que des écrans : des livres en l'occurrence.

Grâce aussi à un écrivain qui sait y faire : Didier Daeninckx. « Trente ans que je fais ça », confie-t-il. Et ça se voit : l'auteur de *Papa, pourquoi t'as voté Hitler?* répète de sa voix forte les questions que les enfants chuchotent parfois, répond avec simplicité, sans détour et en émaillant ses propos d'anecdotes, sans jamais se lasser. Ce petit miracle a eu lieu en décembre, à la médiathèque Aimé-Césaire. Il est le fruit d'un long travail, mené depuis plusieurs mois par l'équipe enseignante de Joséphine-Baker et par celle de la médiathèque, pendant le temps de l'accompagnement éducatif et dans le cadre du prix littéraire Tatoulu (*lire encadré*).

« On avait organisé les questions

pour qu'on parle d'abord du livre et ensuite d'autres sujets », explique l'enseignante Sylvie Pereira. Mais l'enthousiasme des enfants a eu raison des bonnes résolutions éducatives. Didier Daeninckx s'est trouvé pris sous un feu de questions d'enfants curieux de tout : de son livre, de son métier d'écrivain, de la façon dont il travaille, de ce qui l'a poussé à écrire, de sa vie et sa famille, de ses projets, de sa rencontre avec le dessinateur Pef (qui a illustré son roman),

de son livre préféré, de plusieurs de ses autres ouvrages (*Le Chat de Tigali* et *Missak, l'enfant de l'affiche rouge*, notamment). Son obsession pour les guerres, qui sont la toile de fond de plusieurs de ses livres, surprend beaucoup les enfants : « Je ne suis pas quelqu'un de pessimiste mais je pense qu'on doit essayer de comprendre comment les guerres arrivent, pour ne plus que ça se produise ! », leur précise le romancier. La rencontre aurait pu durer encore et encore. Mais l'heure

du retour à l'école – et l'appel du goûter ! – y met fin. L'écrivain se prête alors avec simplicité à une séance de dédicaces. On se chamaille autour de lui pour récupérer un exemplaire, ce qui réjouit visiblement les équipes de la médiathèque et de l'école : « J'adore qu'on se batte pour les livres ! », ose discrètement la très sérieuse Sylvie Pereira. ● Philippe Caro

Les livres de Didier Daeninckx sont à la médiathèque Aimé-Césaire, 1, mail de l'Égalité : ouverture les mardis et jeudis : 14h-20h, et mercredis, vendredis et samedis : 10h-18h (les horaires changent pendant les vacances scolaires).

Didier Daeninckx, l'écrivain d'Auber

Depuis mon enfance à aujourd'hui j'ai parcouru 500 mètres », plaisante Didier Daeninckx. Né à Saint-Denis en 1949, il habite depuis toujours à Aubervilliers. Il y a grandi, étudié, commencé à travailler... Il y a été ouvrier imprimeur, animateur culturel, journaliste localier...

En 1984, il publie *Meurtres pour mémoire*, dans la célèbre « Série noire » de Gallimard. Un livre écrit « pour occuper une période de chômage », raconte-il aux élèves de Joséphine-

Baker. Il a depuis fait paraître une trentaine de titres ancrés dans la réalité sociale et politique et souvent traduits en plusieurs langues. Il est également l'auteur de nombreuses nouvelles, de plusieurs ouvrages pour la jeunesse. Il a obtenu de nombreux prix littéraires. Cette année il a participé à l'ouvrage collectif *La Bataille du rail – Cheminots en grève, écrivains solidaire*, en soutien aux salariés de la SNCF en lutte. Et il vient de publier un nouveau roman : *Artana! Artana!*



PORTRAIT

Scène

Forcément collectif

Samedi 26 janvier, la scène du centre culturel Jean-Houdremont accueille *Des gens qui dansent*, un spectacle pour cinq acrobates créé par Naïf Production. Depuis octobre, ces artistes travaillent avec des sportifs du territoire, notamment les footballeurs américains du Flash.



Entre danse et acrobatie, le spectacle *Des gens qui dansent*, monté par Naïf Production, célèbre la force du collectif.

Les danseurs, ce sont des gens qui dansent. » Cette citation d'Alain Platel, chorégraphe et metteur en scène, est un retour à la source, celle du corps, du mouvement et de ce qui se dit à travers lui. Elle a inspiré le titre de la création de Naïf Production. Elle est imaginée pour cinq acrobates masculins, sur un plateau presque nu, autour d'un micro ou d'une chaise.

« Ce travail sera l'occasion de mettre en parallèle la langue du corps et celle des mots », explique Mathieu Desseigne-Ravel, qui se dit « initiateur » du projet. Car dans Naïf Production, il n'y a ni chef, ni directeur. Aucune hiérarchie. « Il n'y a pas de création qui ne soit collective. Nous défendons la nécessité du "nous" pour que s'incarne l'initiative personnelle et le collège de cerveaux pour que l'idée advienne. » Voilà pour l'esprit.

Revenons aux corps. Il n'y a pas que ceux des danseurs qui disent des choses. Ces corps qui parlent évoluent aussi sur les terrains. Mathieu Desseigne-Ravel et ses complices, dont Lucien Reynès, ont travaillé avec des sportifs du 93. Ils ont créé des ateliers avec les étudiants en STAPS de l'université Paris-13 et les footballeurs américains du Flash. Ils ont écouté leurs témoignages, regardé leurs gestes, observé leur chorégraphie. Ensemble, sportifs et acrobates partagent les mêmes questionnements et les mêmes blessures.

Juste avant le spectacle, le rendez-vous *En mouvement* sera un moment de restitution de ces ateliers avec la présence d'élèves de l'université. ● Virginie Duchesne

Des gens qui dansent, samedi 26 janvier à 19h au Centre culturel Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Dès 12 ans.

NOUVEAU À LA COURNEUVE

HORIZON

Devenez propriétaire dans le neuf

- Du studio au 5 pièces, dont quelques duplex
- Balcon, loggia, terrasse ou jardin privatif
- À proximité : station "Cosmonautes" du Tramway 1, écoles, équipements sportifs et culturels, parc Georges-Valbon
- À partir de **99 000 €**⁽¹⁾

Garantie
3R
Sécurité⁽²⁾

TVA réduite
Économiser⁽²⁾

Prêt 0%
Habiter⁽³⁾

RT 2012
Bien-être⁽⁴⁾



Illustration à caractère d'ambiance et non contractuelle.

0 800 27 22 33
7jours/7 – Appel gratuit
jhabitelacourneuve.fr

Espace de vente
Rue de Saint Denis, face à la station de tramway Cosmonautes
93120 La Courneuve

groupe
Arcade

(1) Prix au 08/01/19 d'un studio (lot B803) en TVA réduite. Selon stock disponible. (2) Bénéfice sous conditions de ressources des réservataires (plafond de revenus) et de destination du bien (résidence principale). (3) Selon conditions d'octroi en vigueur définies par le ministère du Logement au 01/01/19. Retrouvez le détail sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871 (4) Réglementation Thermique 2012 (-20 %). Renseignez-vous auprès de votre Conseiller. Illustrateur : Anawa. Illustration et document non contractuels. SCCV Courneuve Ravel – RCS Paris 840 527 980 bmad.fr

**GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S**

Pour une année 2019 joyeuse et combative



Une belle année 2019 à toutes et à tous au cours de laquelle je vous propose de relever tous les défis qui nous permettront de vivre dignement. Développons des dialogues pour dire nos aspirations et transcender les divisions, pour ne pas laisser bafouer les Droits de l'Homme - conquis au prix de durs combats - et que « Liberté, Égalité, Fraternité » revête tout son sens.

Encourageons la jeunesse en restant à son écoute, en lui faisant confiance ! Notre Jeunesse courneuvienne mérite notre soutien. Le Mois de la solidarité a démontré, une fois encore, que nous étions capables de nous rencontrer. Reste à construire ensemble au-delà de nos différences. Car nous avons au moins une valeur commune, celle de l'humanisme. Retrouvons-nous pour créer une puissante vague de propositions et de contestations ! Prenons en main notre présent pour un futur radieux ! Nos succès dépendront de notre détermination à faire ensemble. Répondons présent-e-s à l'invitation de Jean Jaurès : « Nous avons conquis le suffrage universel. Il nous reste à conquérir la souveraineté populaire. » ●

Danielle Rudent-Gibertini, conseillère municipale, déléguée à la promotion de la vie associative et politique de la Ville.
Blog : elusfdgrlacourneuve.blogspot.fr

GROUPE DES ÉLU-E-S SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Un nouveau développement pour La Courneuve qui doit être utile aux habitant-e.s



De nombreux grands projets vont venir modifier notre ville et notre paysage urbain dans les prochaines années : la gare des Six-Routes du métro du Grand Paris Express et le nouveau quartier qui l'entoure, la transformation du site KDI en quartier résidentiel ou encore la préparation de l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, qui transformera à terme le terrain

des Essences en extension du parc Georges-Valbon en limite de Dugny ou bien encore le Parc des sports et la piscine de Marville totalement rénovés. C'est une fierté pour notre territoire d'accueillir tant de nouveaux projets, et un signal fort envoyé sur l'importance en devenir de La Courneuve en Seine-Saint-Denis, au cœur du Grand Paris. Bien évidemment, ces projets ne doivent pas se faire sans les Courneuvien-ne-s. C'est pourquoi nous veillons à travers nos services d'emploi et d'insertion à ce que les jeunes et les moins jeunes de notre territoire soient prioritairement recrutés sur les chantiers à venir. Nous veillons à ce que les entreprises locales, petites et moyennes, puissent profiter de ces projets pour développer leur activité. Nous sommes engagés, nous portons ces projets en veillant à ce qu'ils soient utiles, durables et qu'ils bénéficient avant tout aux habitant.e.s de la ville au quotidien. ●

André Joachim, premier maire-adjoint, vice-président du territoire de Plaine Commune.

GROUPE DES ÉLU-E-S « AGIR POUR LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLUE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA COURNEUVE »

Bonne et heureuse année 2019!



À chacun et chacune d'entre vous, le collectif "Un nouveau souffle pour La Courneuve" présente tous ses vœux de santé, de bonheur, de solidarité, de joie et de paix pour vous et celles et ceux auxquels vous tenez. En fin d'année dernière, quatre ONG ont lancé un recours contre l'État pour qu'il respecte ses engagements pour le Climat et protège nos vies, nos terri-

toires et nos droits. La France a pris du retard et n'atteint pas ses objectifs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or, le changement climatique est bien là et il touche tout le monde : pollution de l'air, des océans, montée des eaux, fonte des glaces, inondations et sécheresses dévastatrices. Et comme toujours, ce sont malheureusement les populations vulnérables qui sont les plus exposées. Face à l'urgence climatique, je vous invite à signer vous aussi la pétition "L'affaire du siècle". Faisons de 2019 l'année du passage de la prise de conscience aux actes et du sursaut citoyen pour une nouvelle société plus juste pour tou-te-s. ●

Nabih Rezkalla, conseillère municipale Liste citoyenne, solidaire et écologiste, soutenue par Europe Écologie Les Verts
Tél. : 07 82 22 28 00. nrezkalla@hotmail.fr Facebook Un nouveau Souffle pour La Courneuve

ÉLAN POPULAIRE COURNEUVIEN

De nouvelles voitures électriques pour les Courneuvien-ne-s



La ville de La Courneuve et le maire se sont offerts de tous nouveaux véhicules avec l'argent des courneuviens, ces véhicules servent en principe aux agents communaux et au maire. Au dernier conseil municipal, Mehdi Bouteghmès a proposé qu'ils servent aussi à la population. Dans notre actualité et quand on sait combien ce type de véhicule est inaccessible aux gens nous n'avons pas besoin d'imaginer l'intérêt public d'une

telle mesure. Pourtant, à une telle proposition, on a répondu avec la raillerie habituelle. Pourtant, depuis 2016, le Conseil départemental de l'Orne (61) a renouvelé sa flotte automobile avec ses 70 voitures électriques partagées par les agents départementaux (prioritaires) et les habitants. L'abonnement coûte 4 euros par mois, plus les frais de location fixés à 1 euro l'heure la première heure et sont dégressifs. Une journée de location revient donc à 12 euros. Sans supplément de facturation au kilomètre parcouru. L'avantage d'un service public c'est qu'il n'y a pas de profit mais uniquement la prise en charge du coût de la recharge du véhicule, le coût de l'infrastructure étant supporté par les services. Nous invitons Gilles Poux, en qualité de maire, à mettre en place ce projet et de surcroît mettre à disposition des courneuvien-ne-se le véhicule de fonction personnel dont il dispose. C'est l'innovation sociale qui répond à l'impératif de mutualisation des équipements et d'économie des ressources. ●

Albin Philipps. Tél. : 06 52 49 48 85

ÉLU « PAROLE DE CITOYEN »

À qui la faute ?



Le Maire «pleure» sur la réduction des subventions allouées à notre ville. Il utilise ce prétexte fallacieux pour occulter la dégradation constante du mode de «survie» et du mal-être des courneuviens. Pendant de nombreuses années nos «mal-élus» locaux, dont le Maire, ont mené un train de vie largement au-dessus de nos moyens : l'utilisation abusive de véhicules de la municipalité avec une consommation excessive du car-

burant donc de grosses factures sont aussi à notre charge. Il s'ajoutent les très coûteuses «similis polices», particulièrement inefficace, car nos problèmes d'insécurité continuent de s'aggraver... Aujourd'hui, l'Etat a réduit ses dotations et la ville n'a toujours pas revu son fonctionnement, ni réduit certains de ses budgets, non-primordiaux et parfois excessifs. Pourquoi ne pas stopper certaines subventions à des associations propagandistes dont le but est évidemment surtout de conserver le clientélisme électoral du Maire. Ce système «mafieux», nous dépouille de nos droits légitimes les plus fondamentaux, au profit du Maire et de ses sous-fifres bénis Oui Oui! Je souhaite avec beaucoup d'émotion rendre hommage à une courneuvienne, une femme exceptionnelle pour qui j'avais énormément d'affection et de respect : Mme Chantal Fejan qui nous a quitté à la suite d'une longue maladie. J'ai eu la chance et un immense honneur de travailler à ses côtés pour penser un avenir nouveau et bénéfique pour tous nos courneuviens. ●

Samir Kherouni, Pour consulter l'intégralité de ma tribune je vous invite à consulter mon Facebook : Samir kherouni ppc.

Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Focus sur le prélèvement à la source

Qu'est-ce que l'année blanche? Quand interviendra le premier prélèvement? Quelles démarches doit-on effectuer? On fait le point.

Depuis le 1^{er} janvier, l'impôt sur le revenu est prélevé à la source. Cette réforme fiscale ne change pas le mode de calcul de l'impôt mais la façon dont il est recouvré : il est désormais prélevé directement par un tiers payeur (entreprise, administration, caisse de retraite...) au moment du versement au contribuable des revenus sur lesquels porte l'impôt. Le gouvernement argumente que ce système permet à l'impôt d'être mieux adapté à la situation financière et familiale, automatiquement et en temps réel, en supprimant le décalage d'un an entre la perception des revenus et leur imposition.

QUAND A LIEU LE PREMIER PRÉLÈVEMENT?

L'impôt sur le revenu 2019 est prélevé directement sur le salaire, la retraite, les allocations chômage, les indemnités maladie. Pour les indépendants, les agriculteurs et les revenus fonciers, les prélèvements peuvent être mensuels

ou trimestriels. La date du premier paiement dépend de la situation du contribuable : à compter du 2 janvier pour les personnes au chômage, du 8 janvier pour les retraités, du 15 janvier pour les indépendants ayant opté pour l'acompte trimestriel et le 25 janvier pour les salariés du privé ou de la fonction publique.

QU'EST-CE QUE « L'ANNÉE BLANCHE » ?

L'impôt normalement dû au titre des revenus non exceptionnels perçus en 2018 est annulé par le biais d'un crédit d'impôt spécifique calculé automatiquement par l'administration fiscale sur la base de la déclaration des revenus 2018 déposée au printemps 2019. L'impôt sur la fraction des revenus des dirigeants et des indépendants de 2018 qui excéderaient ceux perçus les trois années précédentes ne sera pas effacé, sauf si la rémunération de 2019 dépasse finalement celle perçue en 2018.

Les revenus exceptionnels ainsi que les autres revenus exclus du champ de la réforme (par exemple les plus-values mobilières et immobilières perçues en 2018) resteront imposés en 2019 selon les modalités habituelles.

GÉRER SON PRÉLÈVEMENT

Sans démarche de votre part, le taux de prélèvement qui est utilisé est le taux de votre foyer (taux personnalisé). Il est calculé sur la base de la dernière déclaration des revenus. C'est celui que l'administration transmet à votre employeur. Vous pouvez si vous le souhaitez choisir un taux individualisé pour chacun des deux membres du foyer si vous êtes mariés ou pacsés, ou opter pour qu'un taux « non personnalisé » – similaire au taux applicable à un célibataire sans enfant – vous soit directement appliqué.

Si le taux de prélèvement à la source n'est pas adapté à votre situation particulière, ou si elle change, il est possible d'exercer différentes options grâce

au service en ligne « Gérer mon prélèvement » accessible depuis l'espace Particulier du site impots.gouv.fr.

ET LES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT?

Le bénéfice des réductions et des crédits d'impôt acquis au titre de 2018 est maintenu. La déduction des pensions alimentaires est également prise en compte. Une avance de 60 % calculée sur la base de la situation fiscale de l'année antérieure pour les bénéficiaires des réductions et crédits d'impôts relatifs aux services à la personne, aux frais de garde d'enfant et aux hébergés en Ehpad a été versée sur les comptes en banque le 15 janvier. Le solde d'acompte sera versé à compter de juillet 2019, après la déclaration de revenus qui est maintenue. ● Célia Houdremont

En cas de questions au sujet de l'impôt à la source, vous pouvez joindre des agents des Finances publiques au 0 809 401 401. L'appel est facturé au prix d'une communication locale, sans surcoût pour l'usager. Ce service d'information est accessible de 8h30 à 19h, du lundi au vendredi.

PLAN GRAND FROID

Le gymnase El-Ouafi ouvre ses portes aux sans-abri

A la suite des conditions météorologiques, la Préfecture a déclenché pour une semaine le plan Grand Froid en Seine-Saint-Denis. Afin de garantir la sécurité des plus démunis, la municipalité de La Courneuve a décidé mardi 22 janvier d'ouvrir les portes du gymnase El-Ouafi, situé en centre-ville. Le site sera ouvert toutes les nuits, de 18h à 8h. Entre 18h et 23h, les personnes sans-abri seront accueillies par les services municipaux, le Secours populaire et la Fédération française de sauvetage et de secourisme. En plus de pouvoir passer la

nuit au chaud, les personnes seront accompagnées et orientées vers des structures susceptibles de les aider. Si vous croisez des sans-abri, incitez-les à se rendre au gymnase El-Ouafi ou à contacter le 115 qui les orientera vers un hébergement d'urgence. Les mardis et jeudis, de 19h à 22h30, des maraudes seront également organisées jusqu'à la mi-mars. Pour les personnes qui désireraient apporter leur soutien, présentez-vous au gymnase El-Ouafi. Les personnels mobilisés vous indiqueront ce qu'il serait utile d'apporter. ●

2-6, sente de la Souche.



Le gymnase El-Ouafi avait déjà ouvert ses portes aux personnes sans-abri l'an dernier.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

DÉCEMBRE

• 17 Christian Goje • 18 Malik Deslances • 23 Zoumana Camara • 27 Ada Tanriverdi • 30 Ismail Mohamed •

MARIAGES

• Aboubacar Soumah Et Amina Mohamed Habib Mohamed Benabdallah et Najwa Mebitil

DÉCÈS

• Milutin Jovanovic • Jeannine Gouron veuve Robert • Marcel Pissot • Rahma Meddah veuve Taouni • Monsieur Ishaq Toure • Chantal Annoni épouse Fejan • Nieves Fernandez De La Iglesia • Kaddour Bassoudi • Madame Simone Buhan épouse Motreuil • Monsieur Kassamaly Katchera •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

• consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place Pommier-de-Bois
Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

Urgences 93
Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal
200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris
Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.
MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet,
93218 Saint-Denis.
Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLUS

• M. le maire, Gilles Poux, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante: mairie@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élus, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

• M^{me} la députée, Marie-George Buffet reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous.
Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, Stéphane Troussel reçoit chaque vendredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLUS SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élus de la municipalité ont repris à l'hôtel de ville et sont le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre

15h30 et 16h le jour même). Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matins du mois, de 8h30 à 12h.

Contactez l'UT Habitat de La Courneuve.

Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSaire

Mardis et jeudis, de 14h à 20h / Mercredis, vendredis et samedis, de 10h à 18h. Mail de l'Égalité.



À L'Étoile

Tous les films du 25 janvier au 6 février 2019

1, allée du Progrès - Tramway Hôtel-de-ville.
Tél. : 01 48 35 23 04

INFOS : www.ville-la-courneuve.fr



D Soirée découverte, tarif unique : 3€.
J Film Jeune public
Prix : Tarif plein : 6€, tarif réduit : 5€, tarif découverte **D** : 3€, abonné adulte : 4€, abonné jeune, groupes, associations : 2,50€, séance 3D : +1€, tarif moins de 18 ans : 4€.

Miraï, ma petite sœur

Japon, 2018, VF, 1h38. De Mamoru Hosoda.
Sam. 26 à 14h, dim. 27 à 14h.

L'Homme fidèle

France, 2018, 1h15. De Louis Garrel.
Ven. 25 à 16h30, sam. 26 à 20h15, lun. 28 à 16h30.

Monsieur

Inde, 2018, VO, 1h39. De Rohena Gera.
Ven. 25 à 12h **D** et à 18h, sam. 26 à 16h, lun. 28 à 20h **D**.

Les Veuves

Grande-Bretagne/États-Unis, 2018, VO/VF, 2h10.
De Steve McQueen.
Ven. 25 à 20h VO, sam. 26 à 18h VF, dim. 27 à 18h VO, lun. 28 à 17h45 VF.

Abouna (Notre père)

Tchad, 2002, VO, 1h21. De Mahamat-Saleh Haroun.
Dim. 27 à 16h **D**.

Spider-Man – New Generation

États-Unis, 2018, VF, 1h57. De Peter Ramsey, Bob Persichetti et Rodney Rothman.
Mer. 30 à 14h, sam. 2 à 14h30, dim. 3 à 14h.

Maya

France, 2018, 1h45. De Mia Hansen-Love.
Mer. 30 à 18h, ven. 1 à 16h, sam. 2 à 16h30, dim. 3 à 16h, lun. 4 à 20h **D**.

High Life

États-Unis/France, 2018, VO, 1h57. De Claire Denis.
Mer. 30 à 16h, ven. 1 à 18h, sam. 2 à 20h, dim. 3 à 18h, lun. 4 à 18h.

Cadet d'eau douce

États-Unis, 1928, 1h12. De Charles Reisner.
Ven. 1 à 12h **D**, sam. 2 à 18h30.

Impression de montagne et d'eau

Chine, 1981-1988, VF, 45 minutes. De Te Wei.
Mer. 6 à 14h.

Le Retour de Mary Poppins

États-Unis, VF, 2h11. De Rob Marshall.
Mer. 6 à 15h.

Premières vacances

France, 2018, 1h42. De Patrick Cassir.
Mer. 6 à 17h15.

Qui a tué Lady Winsley ?

Turquie/France/Belgique, VO, 1h30. De Hiner Saleem.
Mer. 6 à 19h.



COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904

(numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe).

EN LIGNE SUR : plainecommune.fr/au-quotidien/signaler-un-incident

25 JANVIER

SENIORS COMMENT SE PRÉMUNIR DES RISQUES LIÉS AUX ARNAQUES

Maison Marcel-Paul, à 10h.

SENIORS KARAOKÉ

Maison Marcel-Paul, à 14h.

26 JANVIER

SPECTACLE DES GENS QUI DANSENT

Deux danseurs et trois acrobates. Il est question de désir, de communauté et d'envie d'être seul.

Centre culturel Houdremont, à 19h.

28 JANVIER

SENIORS RÉVEIL MUSCULAIRE

Maison Marcel-Paul, de 9h à 9h45.

30 JANVIER

SENIORS JEUX DE MÉMOIRE

Maison Marcel-Paul, à 14h.

31 JANVIER

SENIORS ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les enfants du centre de loisirs Paul-Doumer viendront passer un après-midi avec les retraités.

Maison Marcel-Paul, à 14h30.

CONTE HASSAN ET LA FILLE DU ROI



Chirine El Ansary raconte l'histoire d'Ali, un marchand pauvre qui est obligé de laisser son fils Hassan seul... Séance bilingue français-arabe égyptien
Médiathèque Aimé-Césaire, à 15 h.

JONGLAGE MONSIEUR O



Monsieur O est un petit bonhomme sec à l'énergie débordante, qui se débat avec ses cerceaux rouges ! De la pratique du hula hoop des cours de récréation, Sylvain Julien fait un véritable art de jonglage.
Centre culturel Houdremont, à 10h et 14h30.

JUSQU'AU 31 JANVIER

EXPOSITION UNE HISTOIRE DE LA SÉGRÉGATION

Illustrations proposées autour du spectacle *Noire*, roman graphique théâtral avec Lucie Nicholas et Charlotte Melley. L'époustouflante comédienne et chanteuse Sophie Richelieu interprète toutes les personnes de cette histoire méconnue, rehaussant ainsi les traits sombres de la grande Histoire.

Maison de la citoyenneté.

1^{er} FÉVRIER

ATELIER MODELAGE

Maison Marcel-Paul, à 10h.

4 FÉVRIER

SENIORS ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES ET TRAVAIL DE L'ÉQUILIBRE



À la maison Marcel-Paul, de 9h à 10h15 (groupe 1) et de 10h30 à 11h45 (groupe 2).
Renseignements au 01 43 11 80 62.

6 FÉVRIER

CONTE TERRAIN À BÂTIR

Guillaume Alix raconte l'histoire de cinq oisillons dans le nid. Chacun doit trouver sa place. Ils se sont poussés et... quatre oiseaux sont tombés.

Centre social Couleurs du monde, à 10h.

CONTE POUR LES TOUT-PETITS (18 MOIS-3 ANS).

REPAS NOUVEL AN CHINOIS



Le café citoyen propose un repas thématique : rouleaux de printemps au poulet et crevettes, émincé de bœuf aux oignons, riz et salade de fruits.
Maison de la citoyenneté, à 12h. Réservation obligatoire à cafe.citoyen@ville-la-courneuve.fr avant le 4 février

DU 6 AU 28 FÉVRIER

EXPOSITION FÊTE DU PRINTEMPS



À l'occasion du Nouvel an chinois, la Maison de la citoyenneté accueille les œuvres de deux peintres chinois : Lin Dihuan (peintures à l'encre) et Liu Bingli (peinture traditionnelle).
Maison de la citoyenneté.

7 FÉVRIER

RENCONTRE LA FRANCE, PAYS DES DROITS DE L'HOMME ?

Valentine Zuber, historienne et directrice d'études à l'École politique des hautes études, viendra échanger avec le public à l'occasion du 70^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Maison de la citoyenneté, à 12h.

9 FÉVRIER

CONCERT BACHAR MAR-KHALIFÉ



L'artiste plonge le spectateur dans une musique mystique pour créer des sonorités électro et traditionnelles mêlant sa voix poignante, son jeu unique au piano et au saz électrique, une sorte de luth hypnotique...

Centre culturel Jean-Houdremont, à 20h30.

12 FÉVRIER

PROJECTION LES TRAVAILLEURS CHINOIS DE LA GRANDE GUERRE



Projection du film de Karim Houfaïd, suivie d'un échange avec le public en présence du réalisateur et d'un membre de l'Association des jeunes Chinois de France.

Maison de la citoyenneté, à 14h.

14 FÉVRIER

REPAS DÉJEUNER MUSICAL



Profitez de la pause déjeuner pour partager un moment musical et convivial avec les étudiants du Pôle Sup'93.

Maison de la citoyenneté, à 12h30.

MAIRIE CONSEIL MUNICIPAL

Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h.



Mise à l'honneur (1/2)

Des jeunes qui en veulent

Le 14 décembre, au gymnase El-Ouafi, la municipalité a mis à l'honneur, au cours d'une soirée dédiée, des citoyen-ne-s qui s'investissent dans le vivre-ensemble et dans la solidarité. Regards vous présente quelques-uns de ces lauréat-e-s.



Adrien Sautron, entouré des membres du Derek Boxing récompensés lors de la soirée de mise à l'honneur, au gymnase El-Ouafi.

Adrien Sautron

Le boxeur prometteur

Dans la famille Sautron, on tombe dans la boxe thaïe comme Obélix dans la potion magique : « Ça fait six ans que je fais de la boxe, raconte Adrien (quatrième à gauche sur la photo). Mon père, jeune, en a fait, j'ai un grand frère qui est dedans et un petit frère... et aussi une petite sœur ! » Le jeune homme de 17 ans, originaire du Blanc-Mesnil, s'est distingué la saison dernière en décrochant les titres de champion du Golden Kids (un tournoi renommé, organisé à La Courneuve) et de champion de France en catégorie juniors -57 kg. C'est la réputation du club qui l'a mené au Derek Boxing de La Courneuve, où il est entraîné par les « historiques » du club, Léon et Claude Mendy. « Et ça marche, ça marche très bien ! », s'enthousiasme-t-il. En effet, qualifié pour les championnats qui se tiendront en mars en Thaïlande, il vise désormais le titre de champion du monde. Adrien est aussi lycéen en terminale ES. Alors, logiquement, « après mon bac, j'essaierai de devenir coach sportif ou entraîneur de boxe. » Ce futur éducateur encadrera peut-être son propre père qui, contaminé par l'engouement manifeste de sa progéniture pour ce sport, « s'est réinscrit avec nous au Derek ! » ● Philippe Caro

Léa Desjours

Anaïs Vieira

La juriste pugnace

« Je suis Courneuvienne depuis toujours. » À 27 ans, Anaïs Vieira a grandi dans le quartier de la Gare, puis aux Quatre-Routes. C'est à la fois cet ancrage géographique et un brillant cursus que la Ville a voulu distinguer cette année. « J'ai un parcours non-linéaire », dit-elle. Après avoir tenté des filières qui ne lui convenaient pas à l'université, c'est finalement par des études juridiques, menées parallèlement au travail, qu'elle a trouvé son chemin.

Passée par un BTS notariat puis une formation de secrétaire juridique, Anaïs vient d'obtenir sa licence en spécialisation « droit des sociétés » et poursuit avec des cours à distance, en master 1 « droits des affaires » à la Sorbonne tout en travaillant comme assistante juridique dans un cabinet d'avocats parisien spécialisé en droit des sociétés.

« Mon projet est de devenir juriste en cabinet d'avocats. Si les compétences d'un juriste sont identiques à celles d'un avocat, nous n'assumons pas les mêmes responsabilités » « Pour réussir, l'entourage familial compte énormément ! », tient à souligner Anaïs, que ses parents soutiennent beaucoup. La jeune femme demeure aussi très attachée à sa ville natale : « Les études me prennent beaucoup de temps mais je poursuis mon engagement à La Courneuve : depuis huit ans, je fais de l'accompagnement à la scolarité avec le service Jeunesse. J'interviens pour les langues et les matières littéraires. » Seule pointe de regret dans sa vie bien remplie : « Je faisais beaucoup de sport, j'ai notamment été cheerleader au Flash, de mes 13 à 20 ans. Maintenant, c'est juste footing le dimanche et piscine le midi ! »



Léa Desjours

Anaïs Vieira, récompensée, aux côtés de Marie-Line Clarin, élue, et du maire.

(la suite dans le prochain numéro de Regards)

Le journal de La Courneuve

regards

38, av. de la République - 93126 La Courneuve Cedex
Tél. : 01 49 92 61 40 - Fax: 01 49 92 62 12
Web: www.ville-la-courneuve.fr
Courriel: regards@ville-la-courneuve.fr

Directeur de la publication: Gilles Poux

Directrice de la communication:

Pascale Fournier

Conception éditoriale et graphique:

Anatome

Rédactrice en chef: Pascale Fournier

Rédactrice en chef adjointe: Mariam Diop

Rédaction: Philippe Caro, Virginie Duchesne,

Célia Houdremont, Natacha Lin, Isabelle Meurisse

Secrétaire de rédaction: Stéphanie Arc

Photographes: Léa Desjours, Virginie Salot

Maquette: Farid Mahiedine

Photo de couverture: Léa Desjours

Ont collaboré à ce numéro: Thierry Ardouin, Fabrice Gaboriau, Meyer, Claude Rambaud

Pour envoyer un courriel à la rédaction:

prenom.nom@ville-la-courneuve.fr

Impression: Public Imprim

Publicité: Médias & publicité -

A. Braserio: 01 49 46 29 46

Ce numéro a été imprimé à 18 000 exemplaires.